



PRESERVING YOUR FUTURE.

Luxembourg, le 21 février 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'ALEBA attentive au traitement fiscal des salariés frontaliers français

Après ses inquiétudes sur le traitement fiscal équitable réservé par l'Administration fiscale luxembourgeoise aux salariés frontaliers français dans le cadre de la réforme fiscale de 2017, l'ALEBA est aujourd'hui attentive sur le contenu de la convention fiscale franco-luxembourgeoise qui vient d'être approuvée cette semaine par le Parlement français.

Cet accord, dont le contenu complet doit encore être analysé en profondeur, pourrait prévoir que les frontaliers français subiraient en effet dans le futur non pas une double imposition, vu que la convention précise bien qu'il n'y a pas de double imposition, mais bien une imputation d'impôt sur le différentiel entre les impôts payés au Luxembourg et ceux calculés selon le régime fiscal français, ce qui ne serait évidemment pas acceptable.

L'ALEBA va prendre contact avec le Ministre des Finances luxembourgeois Pierre Gramegna, afin d'obtenir les éclaircissements nécessaires, et défendre, le cas échéant, les droits et les intérêts de ses membres et des travailleurs frontaliers français.

L'ALEBA rappelle enfin qu'elle propose à ses affiliés un soutien fiscal de qualité et professionnel, qui vise notamment à l'établissement, gratuit, de la déclaration d'impôt sur le revenu.

Contacts presse :

Laurent Mertz, Secrétaire Général (laurent.mertz@kbl-bank.com / +352 621 232 295)

Sandra Carvalho, Head of Communications & Strategy (sandra.carvalho@aleba.lu / +352 671 223 228)

L'ALEBA compte aujourd'hui plus de 10.000 membres et est de loin le plus grand syndicat de la place financière de Luxembourg. En novembre 2013, lors des dernières élections des délégations du personnel, l'ALEBA a obtenu la confiance de plus de 65% des électeurs du secteur financier et des secteurs connexes et dispose ainsi plus de 700 représentants de salariés dans plus de 150 entreprises du secteur financier à Luxembourg. Cette confiance massive des salariés, l'ALEBA l'a acquise au fil des décennies, depuis 1918, à travers un travail syndical ouvert, honnête et indépendant, et par une transparence de sa politique syndicale. Plus d'infos sur www.aleba.lu.